

Contrat du travail pour les etrangers

Par medo12, le 05/09/2012 à 00:06

Bonjour,

svp je me demande votre aide pour me aclaire un peu la setuation je vie en espagne depuit 9 ans y je volu travaillet en france car le demain hoteliere ke je partien y tro demande est ce q si possible de venir en france pour travailler y changer mon statut ,y change les papier ou travailler sulement un temps en france.

merci d avance

Par amajuris, le 05/09/2012 à 13:15

bjr,

tout dépend si vous êtes un étranger de l'UE ou hors UE. si vous êtes un étranger hors UE, il vous faut déjà un visa permettant le travail. et votre métier doit faire partie de la liste des métiers sous tension en France. mais compte tenu de la situation du travail en France... cdt